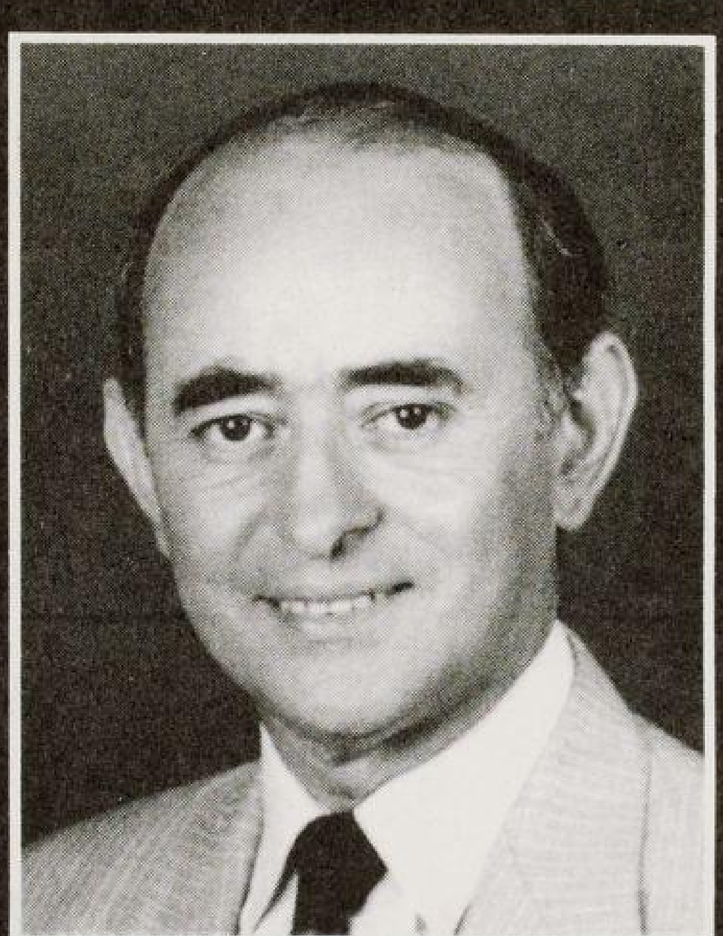
# LA FRANCE UNIE

## AVEC



# MICHEL SAINTE-MARIE

SUPPLEANT
**SERGE LAMAISON**

**MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.**

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.

6EME CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

Le 8 Mai dernier, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

L'ampleur de cette victoire a plusieurs significations.

C'est d'abord le choix de la sécurité et celui de la stabilité des institutions ; c'est celui, aussi, du refus des exclusions afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin de la modernisation économique.

Fort de la confiance d'une majorité de Français, le Président de la République a voulu assurer sans délai, le fonctionnement normal de nos institutions en nommant un nouveau Premier Ministre, Michel ROCARD, avec pour mission de rechercher l'ouverture politique qui permettrait, enfin, aux Français, de s'unir autour des valeurs essentielles de la démocratie.

Malheureusement, Michel ROCARD s'est heurté à un fort esprit partisan qui a empêché une véritable ouverture. Ce n'est que partie remise.

Mais, pour que le Gouvernement dispose à l'Assemblée Nationale, d'une majorité stable, nécessaire pour mener à bien toute action efficace, conformément à l'esprit des institutions de la Ve République, il n'y a eu d'autre solution que de donner la parole au peuple.

C'est le sens de ces élections législatives : donner au Président de la République, une majorité pour unir la France.

Candidats de la majorité présidentielle dans cette nouvelle 6e circonscription de la Gironde, c'est notre volonté.

Maires des deux plus importantes communes de cette circonscription, MERIGNAC et SAINT MEDARD EN JALLES, forts de l'appui de plusieurs dizaines d'élus locaux, de Jean POMETAN, Maire du TAILLAN-MEDOC à Georges RICART, tout nouveau Maire du HAILLAN, nos concitoyens savent que notre premier souci est celui de la tolérance et notre volonté permanente rassembler sans distinction d'affiliation politique, toutes les bonnes volontés autour des idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité avec pour seul critère, la compétence.

C'est à ce prix et en se soumettant à cette ardente obligation, que nos communes de l'ouest de l'agglomération bordelaise, LE HAILLAN, LE TAILLAN MEDOC, MARTIGNAS, MERIGNAC, SAINT AUBIN DU MEDOC, SAINT JEAN D'ILLAC, SAINT MEDARD EN JALLES, sont devenues autour du complexe technologique aéroportuaire et spatial, la technopole de fait de la Gironde.

Ce sont les mêmes principes qui doivent nous guider pour donner à Michel ROCARD, les moyens de gouverner et mettre en œuvre les priorités définies par François MITTERRAND : l'éducation et la formation parce qu'elles constituent la base de toute amélioration durable de la situation de l'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, la solidarité parce qu'il n'y a pas de progrès économique sans justice sociale, l'emploi et la compétitivité des entreprises parce que l'un et l'autre sont liés et sont aussi la condition de la prospérité commune.

Aussi, pour mieux servir notre pays et mieux traiter les problèmes courants de tous les Français, le 5 Juin prochain, donnez au Président de la République et au Gouvernement, la majorité solide, rassemblée et ouverte dont la France a besoin.

# LA FRANCE UNIE

Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
Elle travaillera à construire l'Europe.
Elle veillera sur notre environnement.
Elle multipliera les espaces de culture.
Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
Elle refusera toutes les exclusions.

imp. Jariet

**VU LE CANDIDAT**